

L'Indépendant du 4^e (25/04/10)

Le dernier printemps pour le Jardin des Halles ? Peut-être pas ! Un recours en justice de l'association Accomplir



Jardins des Halles le 14 avril 2010

J'ai écrit l'an dernier un article qui s'intitulait "Réaménagement des Halles, le dernier automne pour ces magnifiques arbres" (publié le 14 novembre 2009) et un autre consacré à la destruction programmée du Jardin Lalane (publié le 9 septembre 2009).

J'ai fait ces derniers temps des photographies de ces jardins en me disant que ce serait peut-être la dernière fois que l'on pourrait photographier ce jardin dans sa configuration actuelle au moment du printemps. Voici une petite sélection de ces prises de vues...



Des fleurs des treilles qui longent la rue Berger (photo prise le 14 mars 2010)



Des oiseaux faisant trempette dans un bassin promis à la destruction



Des tulipes ont tout de même été plantées... (photo prise le 14 avril 2010)

Cependant, la destruction de ce jardin va peut-être être annulée. Si cela se fait, ce ne sera pas grâce à la mobilisation des Parisiens qui, je trouve, s'intéressent très peu à ce vaste chantier (qui ne concerne pas que les habitants du 1er arrondissement). Une association "Accomplir" a été très active pour dénoncer les incohérences du projet (auxquelles j'ai consacré plusieurs articles). Cette association a publié le 16 avril 2010 un communiqué dans lequel elle annonce qu'elle conteste la légalité du permis de démolir affiché depuis le 26 mars dans le jardin. Je reproduis ici l'intégralité de ce communiqué de presse :

"Le permis de démolir est illégal à plusieurs titres :

- le Maire de Paris n'a pas sollicité l'autorisation du Conseil de Paris pour demander ce permis, comme le prévoit le Code de l'urbanisme, et n'était donc pas compétent pour déposer la demande ;

- le Maire de Paris n'a pas demandé l'autorisation du Conseil de Paris pour délivrer le permis ;

- le permis ne tient pas compte de la délibération du Conseil de Paris des 6 et 7 avril 2009, selon laquelle la Place Cassin devait être préservée, la sculpture « L'Ecoute » devait être maintenue sur cette place, et un espace du jardin devait être consacré à l'œuvre des époux Lalanne ;

- l'avis favorable donné à ce permis par l'Architecte des Bâtiments de France ne peut être considéré comme valable car il omet de prendre en compte l'impact du projet sur deux des quatre monuments historiques qui entourent le Jardin des Halles (la Bourse de Commerce et la Colonne Médicis) ; en conséquence, le Maire ne pouvait pas accorder légalement le permis au vu d'un tel avis ;

- le dossier de demande du permis est incomplet en ce qu'il ne comporte ni plan de masse ni photos des élégissements, ces volumes vides, de hauteurs différentes, qui sont posés sur la dalle haute du centre commercial et soutiennent la dalle du jardin en lui donnant son relief ;

- le dossier ne permet donc pas d'apprécier le volume des démolitions demandées, qui est considérable ;

- le dossier est également incomplet en ce qu'il n'apporte aucune précision sur les constructions projetées à la place des élégissements, des émergences et des divers aménagements destinés à être démolis.

Forment également un recours à l'encontre de ce permis, en invoquant les mêmes arguments que l'association Accomplir :

- Mme Claude Lalanne, artiste dont les œuvres font actuellement l'objet d'une grande exposition au Musée des Arts décoratifs et à qui l'on doit le célèbre Jardin d'aventure Lalanne, situé au sein du jardin des Halles, qui va être démoli dans le cadre du permis,

- *Mme Marie-José de Miller, veuve de Henry de Miller, à qui l'on doit la sculpture « L'Ecoute », plus connue sous le nom de « La Grosse Tête », qui se trouve au centre de la Place René Cassin, cette dernière étant également menacée de démolition ;*
- *plusieurs habitants et commerçants immédiatement riverains du jardin des Halles, qui vont directement subir les nuisances du chantier du jardin, destiné à durer plusieurs années."*

A lire sur la question :

- le [site de l'Association Accomplir](#)
- [l'article du 16 avril 2010 de Vivre le Marais !](#)
- la douzaine d'articles que j'ai consacrés au projet de [réaménagement des Halles sur L'Indépendant du 4e](#)

http://lindependantdu4e.typepad.fr/arrondissement_de_paris/2010/04/le-dernier-printemps-pour-le-jardin-des-halles-peutetre-pas-.html